

1225

Berne, le 10 août 1981

NOTE AU CONSEIL FEDERAL

12 août 1981

M. Farouk El Kaddoumi

Visite de M. Farouk El Kaddoumi, membre du comité exécutif du PLO,
à Berne, le 14 juillet 1981, rapport

Département des affaires étrangères. Note du 10 août 1981
(annexe)

Conformément à la proposition, le Conseil fédéral

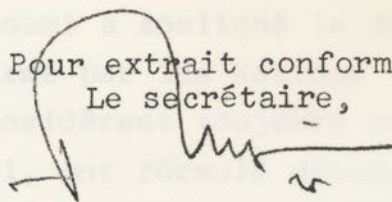
d é c i d e :

Il est pris acte de la note du département des affaires étrangères
du 10 août 1981.

Extrait du procès-verbal (sans annexe à la proposition):

- EDA 6 pour exécution

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,



LE CHEF

DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Berne, le 10 août 1981

NOTE AU CONSEIL FÉDÉRALVisite de M. Farouk El Kaddoumi

La visite de M. Kaddoumi à Berne, le 14 juillet 1981, s'est déroulée comme prévu à deux échelons, d'abord, avec le Secrétaire d'Etat, un déjeuner et une séance de travail durant lesquels M. Kaddoumi a expliqué les thèses palestiniennes en réponse aux questions et remarques des participants suisses, tandis qu'au cours de la visite qui a suivi chez moi, j'ai développé les positions de la Suisse et que M. Kaddoumi y a répondu par un bref résumé de son point de vue. Les conversations, menées dans une atmosphère agréable, nous ont permis de compléter notre information sur certains aspects du problème du Proche-Orient et de réaffirmer clairement notre point de vue, notamment notre condamnation du terrorisme.

Pour l'essentiel, M. Kaddoumi a souligné le droit des Palestiniens, reconnu et confirmé par les Nations Unies, à rentrer dans ce qu'ils considèrent toujours comme leur pays. Les Palestiniens, dit-il, ont formulé diverses propositions pour instaurer une cohabitation des deux communautés en Palestine, alors qu'Israël n'en a jamais avancé aucune. La conception actuelle de l'OLP est la création sur le territoire de la Palestine (dans les limites du mandat, c'est-à-dire Israël et les territoires occupés de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza) d'un Etat démocratique et laïc qui mènerait une politique de non-alignement. M. Kaddoumi n'a pas non plus entièrement exclu (mais sans cependant marquer aucun enthousiasme) la solution dite "jordanienne", qui consisterait à rattacher à nouveau les territoires occupés de la rive occidentale du

Jourdain au Royaume de Jordanie. Toute solution est pourtant exclue actuellement en raison du refus d'Israël de laisser rentrer les Palestiniens, de sa politique d'agression, d'expansion et d'annexion dans les territoires occupés y compris Jérusalem. Cette politique bénéficie d'un soutien en sous main des Etats-Unis, tout particulièrement depuis la nouvelle administration Reagan.

L'attitude de la Communauté européenne, dont la France se détache par une position plus avancée, n'est pas suffisante puisqu'elle ne reconnaît ni l'OLP comme seul représentant du peuple palestinien, ni le droit de ce peuple à constituer son propre Etat. La proposition soviétique de règlement global du problème du Proche Orient est jugée plus positive.

Les accords de Camp David ont rendu un mauvais service à la cause palestinienne, aux Etats arabes et à l'Egypte elle-même. Ils ne garantissent pas le retrait d'Israël de tous les territoires occupés y compris Jérusalem et ne présentent pas de conception adéquate du problème palestinien. Les négociations sur l'autonomie ne déboucheront sur rien puisque M. Begin veut les limiter à la population vivant dans les territoires occupés en en excluant ces territoires eux-mêmes.

Tels sont, extrêmement résumés, les premiers propos de M. Kaddoumi. Pour ma part, j'ai relevé les données essentielles de la position de la Suisse à l'égard du problème du Proche Orient, telles qu'elles s'expriment dans les divers textes adoptés par le Conseil fédéral depuis 1978, c'est-à-dire notre reconnaissance du droit d'Israël à l'existence et à la sécurité dans des frontières internationalement reconnues, notre conviction que le

respect des droits de toutes les parties concernées, y compris ceux du peuple palestinien, est une condition du règlement du conflit, notre affirmation du fait palestinien comme un des éléments essentiels de toute solution, le fait aussi que nous considérons l'OLP comme la principale organisation palestinienne, notre refus de reconnaître l'acquisition de territoires par la force, notre opposition absolue à toute méthode terroriste, enfin, le fait qu'en accord avec sa maxime constante de disponibilité, la Suisse est prête, à tout moment, à offrir ses bons offices aux parties en conflit.

M. Kaddoumi a répondu en exprimant sa gratitude pour le soutien de la Suisse à la cause du peuple palestinien, pour sa reconnaissance de la réalité palestinienne, son attitude dans la question de Jérusalem, ses contributions à l'UNRWA, enfin, pour l'octroi d'un statut d'observateur au Bureau de l'OLP à Genève (j'avais relevé que l'ouverture d'une représentation à Berne avec statut diplomatique n'entraîne pas en ligne de compte). Quant à l'offre de bons offices, M. Kaddoumi a exprimé ses remerciements, en relevant que l'OLP saurait s'en souvenir si les circonstances évoluaient à cet égard. Dans l'ensemble, il a dit considérer la visite comme un pas important pour l'approfondissement des relations bilatérales.

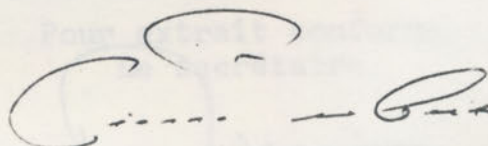
Répondant à ma remarque sur le terrorisme, il a relevé que certains petits groupes palestiniens, désirant compenser leur impuissance par des actions spectaculaires, avaient effectivement recouru au terrorisme dans le passé. La direction centrale de l'OLP a cherché à empêcher de telles initiatives et elle y est, pour l'essentiel, parvenue.

Accessoirement, on relèvera qu'au cours du déjeuner avec le Secrétaire d'Etat, la conversation étant tombée sur le terrorisme arménien, M. Kaddoumi a relevé que,

contrairement à une opinion trop répandue, l'OLP ne forme pas de terroristes arméniens.

En conclusion, M. Kaddoumi a donné de l'OLP une image de modération qui contraste avec les déclarations plus tranchées que cette organisation destine au grand public et qui s'expliquent aisément par des raisons tactiques : on ne fait pas de concessions avant une négociation, que l'adversaire rejette d'ailleurs. Une position dure, notamment le refus d'une reconnaissance d'Israël, est, toujours selon M. Kaddoumi, le meilleur atout de l'OLP dans les circonstances présentes.

On trouvera, en annexe, le procès-verbal complet des entretiens.



Pierre Aubert